Ensemble en Terre de Camargue

Le magazine de la Communauté de communes

Aigues-Mortes • Le Grau-du-Roi • Saint-Laurent d'Aigouze | N° 46 | DÉCEMBRE 2025

Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)

Réduisons nos déchets et préparons l'avenir !

Le territoire investit pour des mobilités durables

La saison se prépare, l'économie bouge

Les médiathèques ouvrent leurs portes aux jeunes lecteurs

Communauté de communes Terre de CAMARGUE

www.terredecamargue.fr

Sommaire

4 L'ACTU EN BREF

7 ÉCONOMIE
La saison se prépare, l'économie bouge

8 MOBILITÉ
Le territoire investit pour de nouvelles solutions de mobilité durable

9 DOSSIER
PLPDMA : Réduisons nos déchets et préparons l'avenir !

12 GEMAPI
Renforcer nos digues pour protéger le territoire

13 RÉSEAUX HYDRAULIQUES
Chantiers hydrauliques : moderniser et sécuriser nos réseaux

14 RESTAURATION COLLECTIVE
L'éducation au goût

15 FOCUS
«Petites villes de demain» : un projet global pour les centres-villes

16 CULTURE
Les médiathèques ouvrent leurs portes aux jeunes lecteurs

17 SPORT
Une étape décisive pour les équipements sportifs

18 PAROLES DE L'OPPOSITION
INFOS PRATIQUES

19 ESCAPADE
Le canal du Rhône à Sète

20 AGENDA
Les temps forts de l'hiver

ABONNEMENT TERRE DE CAMARGUE

Pour recevoir le magazine *Ensemble en Terre de Camargue* au format numérique, abonnez-vous gratuitement auprès du service communication :
> communication@terredecamargue.fr

TOUTE L'ÉQUIPE
DE LA RÉDACTION
VOUS SOUHAITE DE

Joyeuses Fêtes

Directeur de la publication :
Robert Crauste

Directeur adjoint de la publication :
Pierre Mauméjean

Rédaction :
Christine Bonelli et Magali Morin

Photos :
Communauté de communes Terre de Camargue
Ville d'Aigues-Mortes
Ville du Grau-du-Roi
Ville de Saint-Laurent d'Aigouze
Adobe Stock, Eurovia, EPTB Vidourle, DR

Mise en page : Sophie Pascal

Impression : LPJ Hippocampe

Tirage : 12 500 exemplaires

Dépôt légal : décembre 2025

ISSN : 1967-7073

PEFC 10-31-1319
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

IMPRIM'VERT

Édito

En cette fin d'année 2025, je souhaite partager avec vous quelques temps forts qui ont marqué la vie de notre territoire.

Le 11 décembre, le conseil communautaire a adopté le *Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)* pour la période 2025-2031. Fruit d'un travail collectif et participatif mené avec les acteurs du territoire, ce document fixe la feuille de route : réduire de 13 % nos déchets d'ici 2031, soit 83 kilos de moins par habitant et par an. Compostage, réemploi, lutte contre le gaspillage : les solutions sont à portée de main et chacun peut agir à son échelle.

Cette démarche s'inscrit dans une dynamique plus large d'actions concrètes menées en Terre de Camargue, au bénéfice des usagers pour un territoire résilient, solidaire et respectueux de son environnement.

La navette électrique mise en service au Grau-du-Roi propose une solution de déplacement respectueuse de l'environnement. Les études lancées sur les transports collectifs et le covoiturage préparent les mobilités de demain à l'échelle communautaire. Les travaux menés sur les digues du Vidourle, à Saint-Laurent-d'Aigouze et Aigues-Mortes, renforcent la protection contre les inondations.

> *« Nous devons tous être mobilisés pour réduire nos déchets et préserver nos ressources naturelles afin de construire un territoire résilient et durable »*

Les trois médiathèques du réseau enrichissent l'offre culturelle et renforcent le lien social en accueillant habitants,-dont les scolaires-,et visiteurs. Dans les restaurants scolaires et pour le portage à domicile, plus de 1 300 repas sont préparés chaque jour avec 22 % de bio et près de 45 % de produits labellisés, en valorisant les producteurs locaux.

Le programme *Petites villes de demain (PVD)* continue de revitaliser les centres-villes d'Aigues-Mortes et du Grau-du-Roi avec des projets concrets : désimperméabilisation des cours d'école, installation d'arceaux vélos et renforcement de l'attractivité commerciale.

Toutes ces réalisations s'inscrivent dans une démarche vertueuse et durable, pour améliorer votre quotidien tout en préservant notre territoire de Camargue gardoise.

Je tiens à saluer la mobilisation de tous les acteurs qui ont contribué à ces avancées : élus, agents des services, partenaires institutionnels, commerces, associations locales, habitants… C'est ensemble que nous bâtissons ce territoire durable.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année.

Dr Robert CRAUSTE
Président de la Communauté de communes Terre de Camargue

COLLECTE DES DÉCHETS : CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR LES FÊTES

Avec les fêtes de fin d'année, le rythme des collectes de déchets s'adapte pour tenir compte des jours fériés. Pas d'inquiétude : un rattrapage est prévu afin d'assurer la continuité du service tout en permettant aux équipes de profiter, elles aussi, de ces moments festifs.

Deux dates
à noter dans votre agenda :

- La collecte du jeudi 25 décembre 2025 est reportée au vendredi 26 décembre 2025, aux horaires habituels.
- La collecte du jeudi 1er janvier 2026 est quant à elle rattrapée le vendredi 02 janvier 2026, toujours aux horaires habituels.

Nous invitons les habitants à sortir leurs bacs conformément aux jours de report indiqués.

+ D'INFOS **Les jours de collecte et les points tri les plus proches de chez vous sur : https://www.terredecamargue.fr/vivre-ici/dechets/decheteries-points-propres-et-plateformes-compostage/**

Nos artisans font briller le terroir !

Sept artisans du territoire, restaurateurs, traiteurs, bouchers, pâtissiers... ont décroché 11 médailles (or, argent et bronze confondus) au 33e concours Gard Gourmand – Millésime 2026 ! Figurent cette année dans la liste des meilleurs artisans des métiers de bouche du Gard : la boucherie Chez Florence et Michel (Saint-Laurent-d'Aigouze), Confiture d'Antan (Saint-Laurent-d'Aigouze), le restaurant L'encierro (Le Grau-du-Roi), le restaurant Les poissons d'argent (Aigues-Mortes), la boucherie traiteur El Toro (Aigues-Mortes), la société Enjolras frères (Le Grau-du-Roi) et la pâtisserie La fabrique à pâtes (Le Grau-du-Roi), Un grand bravo à ces passionnés qui subliment les saveurs de la Camargue et font rayonner notre patrimoine culinaire.

La Camargue à Paris !

Un terroir gourmand, un cheval emblématique, des paysages exceptionnels, une culture et des traditions bien vivantes : la Camargue sera à l'honneur sur le salon international de l'agriculture à Paris du 21 février au 1er mars. La Communauté de communes renouvelle son partenariat avec l'association des éleveurs de chevaux de race Camargue pour promouvoir le territoire auprès des 600 000 visiteurs. Rendez-vous sur hall des équidés. Temps fort du séjour parisien, la soirée Camargue sur le Rosa Bonheur-sur-Seine le 25 février : immanquable !

MENTION « TRÈS SATISFAISANT » POUR LA CUISINE CENTRALE !

La cuisine centrale Terre de Camargue vient de décrocher la plus haute distinction en matière de contrôle sanitaire avec le niveau d'hygiène « très satisfaisant » délivré par la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) le 4 novembre dernier. Ce contrôle, réalisé sans préavis, porte notamment sur les locaux et les équipements, la maîtrise de la chaîne de production, la traçabilité, la gestion des déchets et la gestion du personnel. Un résultat qui récompense et souligne la qualité du travail de l'équipe.

ENTENTE DU GOLFE D'AIGUES-MORTES

Terre de Camargue partage 60 km de littoral au sein du golfe d'Aigues-Mortes avec les intercommunalités de Sète Agglopôle Méditerranée, Montpellier Méditerranée Métropole et Pays de l'Or Agglomération. Réunies depuis 2023 au sein de l'Entente du Golfe d'Aigues-Mortes elles mutualisent les moyens humains et financiers pour protéger les espaces marin et côtier. Les quatre territoires étaient réunis en conférence le 14 novembre dernier.

À l'ordre du jour :

> le lancement d'une stratégie locale de gestion du trait de côte,
> la création d'un observatoire du littoral,
> le déploiement d'un schéma de restauration écologique,
> la mise en place d'un système radar pour le suivi des activités nautiques,
> des mouillages écologiques pour protéger les fonds marins.

DES KAYAKISTES AU SOMMET

Le Kayak Terre de Camargue se classe à la deuxième position au classement des clubs et à la première place au classement des médailles.

SAINT-LAURENT D'AIGOUZE

GR 42-2 : un itinéraire plus sûr au cœur du patrimoine Saint-Laurentais

La déviation du GR 42-2 entre le mas Cachemire et le pont du Vistre est désormais opérationnelle. Ce nouvel itinéraire, fruit de deux années de travail collectif entre la commune de Saint-Laurent-d'Aigouze, le Conseil départemental du Gard, la fédération française de randonnée et le syndicat mixte de la Camargue gardoise, répond à un double objectif : sécuriser les randonneurs tout en valorisant le patrimoine naturel et historique du territoire.

Jusqu'à présent, le cheminement par la route de la Carbonnière (D46) présentait un danger pour les marcheurs. Grâce à l'aimable autorisation de M. Espelly, le chemin contourne désormais la route en traversant une parcelle privée au lieu-dit Psalmodi, offrant un passage apaisé au pied de l'abbaye, site emblématique et patrimoine majeur de l'histoire locale. Un court platelage permet de franchir une zone humide, avant de rejoindre le pont du Vistre par un large bas-côté sécurisé.

Ce projet mené avec l'appui des usagers locaux (chasseurs, manadiers), illustre une belle cohabitation entre activités humaines et respect du milieu naturel. Il ouvre également la voie à une intégration de Saint-Laurent dans l'itinéraire européen « Sur les pas des Huguenots », reliant Aigues-Mortes à l'Allemagne.

LE GRAU DU ROI

Port-Camargue hisse son Plan Voile dédié à la jeunesse

Fidèle à son identité profondément maritime, Le Grau-du-Roi affirme son ambition nautique en déployant le Plan Voile pensé pour les jeunes du territoire de moins de 18 ans. Élaboré avec l'ensemble des acteurs locaux, ce document cadre fixe les orientations qui favoriseront la pratique de la voile sous toutes ses formes, de la découverte scolaire à la compétition et l'organisation de régates.
Porté par une dynamique associative forte, le programme réunit l'École de Mer avec l'UCPA et la Société nautique, la Régie de Port-Camargue, la commune et Terre de Camargue. Leur objectif commun : faciliter l'accès à cette pratique pour tous les jeunes, encourager les vocations et assurer le renouvellement générationnel.
Articulé autour de trois volets, voile scolaire, voile de loisirs et sportive, organisation de régates, le Plan Voile s'appuie sur une convention de financement, signe d'un engagement concret pour la jeunesse.
Au cœur du dispositif, la nouvelle École de Mer garantit professionnalisme et pérennité. Soutenue par la commune, Terre de Camargue et la Régie autonome du port de plaisance, elle incarne l'ambition partagée de faire de Port-Camargue un territoire nautique de référence.
Avec ce Plan Voile, Le Grau-du-Roi renforce son offre nautique et réaffirme sa vocation : une ville tournée vers la mer, accessible, sportive et responsable.

AIGUES-MORTES

Bientôt un office de tourisme flambant neuf

Afin de mieux répondre aux attentes de chacun, les travaux d'agrandissement et de réaménagement des locaux de l'Office tourisme ont débuté.

Des espaces plus fonctionnels et spacieux, pour offrir un accueil modernisé et chaleureux, pensé pour valoriser notre patrimoine, nos richesses et initiatives locales.

Ces travaux répondent à une ambition claire : renforcer l'attractivité d'Aigues-Mortes tout en améliorant la qualité de vie des habitants.

Ce nouvel Office de tourisme, véritable outil au service de notre territoire, sera non seulement une vitrine pour Aigues-Mortes, mais aussi au service de l'économie locale et de la convivialité qui fait la réputation de la ville. Ici, accueillir, c'est avant tout partager !

+ D'INFOS **04 66 53 73 00**

Achat du temple, c'est acté !

Le temple sera restauré et dédié à la culture : expositions, conférences, etc. Le logement attenant, côté canal, sera destiné à la réception des randonneurs, notamment ceux du Chemin des Huguenots, dont Aigues-Mortes est ville de départ et d'arrivée.

La saison se prépare, l'économie bouge

Le service Emploi Terre de Camargue intensifie ses actions pour répondre aux besoins des demandeurs d'emploi et des entreprises du territoire. Entre ateliers pratiques, forum de recrutement saisonnier et permanences dédiées, la Communauté de communes déploie un dispositif complet pour dynamiser l'emploi local et préparer activement la saison estivale.

Forum littoral de l'emploi saisonnier

Le Forum littoral de l'emploi saisonnier (FLES) se tiendra le mardi 03 mars 2026 de 14h30 à 18h30 à la salle Agora du Grau-du-Roi. Devenu au fil des années un rendez-vous incontournable pour décrocher un job d'été sur le littoral, il met en relation directe les employeurs locaux et les candidats à la saison. Cette édition marque une évolution : après neuf ans de co-organisation, la Communauté de communes porte désormais son propre forum, recentré sur les besoins du territoire tout en maintenant la coopération avec les partenaires historiques. Cette organisation permettra de renforcer la proximité avec les demandeurs d'emplois et les recruteurs locaux.

Objectif emploi !

- + de 500 offres d'emploi dans différents secteurs (hôtellerie de plein air, restauration, animation, commerce, grande distribution, service, etc.)
- Des rencontres directes avec les entreprises qui recrutent sur le territoire
- Une diffusion large des offres d'emploi et des CV
- Un accompagnement personnalisé pour bien préparer le forum.

Ateliers Emploi : développer ses compétences

Tout au long de l'année, le service Emploi accompagne les demandeurs d'emploi dans leurs démarches. Les conseillers proposent des réunions d'information et des ateliers pratiques : espace France Travail, préparation aux entretiens d'embauche, coaching emploi, etc. Un formulaire en ligne permet de s'inscrire et d'être recontacté pour les prochaines sessions.

Le point emploi saisonnier rouvre ses portes au Grau-du-Roi

Cette permanence accueille employeurs et candidats : rédaction des offres, diffusion, préparation au FLES, informations sur les métiers saisonniers.
Du 12 janvier au 30 mars 2026, notre conseillère reçoit, avec ou sans rendez-vous, en mairie du Grau-du-Roi, les lundis de 13h30 à 16h30.

INFOS PRATIQUES :

Le service Emploi est ouvert :
- *le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30,*
- *du mardi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30,*
- *le vendredi de 8h à 12h.*

Tous les matins et le lundi après-midi, les accueils se font sans rendez-vous et du mardi au jeudi après-midi, uniquement sur rendez-vous.
- *13 rue du Port à Aigues-Mortes*
- *04 66 53 61 38*

Consulter le plannig des ateliers et s'incrire : https://linktr.ee/events_se_cctc

Ça s'est passé : «Les Rencontres du développement économique»

Le 06 novembre, près de 80 acteurs économiques se sont réunis au domaine de la Jasse du Daladel pour la 2e édition des Rencontres du développement économique. La matinée a présenté les résultats de l'enquête auprès des entreprises, les dispositifs d'accompagnement existants, l'outil «Impact score», ainsi que des témoignages sur la transformation numérique. L'après-midi, les chefs d'entreprises et les porteurs de projets avaient la possibilité de rencontrer en rendez-vous individuels, des experts en communication, financement, transition numérique, pratiques vertueuses, etc.

Le territoire investit pour de nouvelles solutions de mobilité durable

Premier poste d'émissions de gaz à effet de serre dans le territoire, le transport constitue un enjeu majeur pour la transition écologique. Dans le cadre de son Plan Climat Terre de Camargue agit pour développer des mobilités collectives, partagées et décarbonées et proposer des alternatives à la voiture individuelle.

En tant qu'autorité organisatrice de mobilités, la région Occitanie a délégué à la Communauté de communes l'organisation d'un service de transport d'intérêt local.

Un service de de proximité

Inaugurée en avril 2025, la navette urbaine du Grau-du-Roi relie Port Camargue au Boucanet en 20 minutes. Avec seize arrêts et trois allers-retours chaque matinée, elle dessert la gare et les principaux services publics. Gratuite jusqu'à fin mai, la navette est désormais accessible à 1 € le Pass journée (gratuite pour les moins de 6 ans). Son alimentation 100 % électrique contribue directement à la réduction de l'empreinte carbone du territoire.

Une navette 100 % électrique au service des déplacements du quotidien

Une navette qui évolue

Depuis sa mise en service, la navette enregistre une fréquentation moyenne d'environ 60 voyages par jour, pouvant atteindre plus de 80 en été. Avec ce succès croissant, les collectivités et le prestataire envisagent d'adapter le nombre d'arrêts, les horaires et le trajet.

À partir du 02 février 2026, la navette desservira l'avenue Jean-Lasserre et le terminus sera déplacé au rond-point du Cap à Port Camargue.

Imaginer les mobilités de demain

La Communauté de communes conduit différentes réflexions pour mieux connaître les usages sur territoire et identifier des solutions pour remplacer l'usage de la voiture individuelle .

Une étude de faisabilité sur les transports collectifs

Lancée en juin 2025 et soutenue par le programme européen LEADER et les crédits «Petites villes de demain» pour la Région, une étude vise à identifier les solutions de déplacements remplaçant la voiture individuelle. L'objectif est de déterminer la faisabilité technique, organisationnelle et financière des projets, afin d'envisager une mise en œuvre progressive à l'échelle intercommunale.
La phase 1, qui sera restituée début 2026, est axée sur les transports collectifs routiers. Parmi les pistes de travail envisagées, l'extension des lignes de bus existantes, une nouvelle offre intercommunale, etc .
La phase 2 qui prendra fin mi 2026, étudie les transports collectifs ferrés et l'éventuelle mise en place d'un service tram / train.

Enquête auprès des usagers

Afin de mieux connaître les usages et les besoins de la population en matière de déplacements une enquête a été menée de juillet à septembre 2025 auprès des habitants, travailleurs et visiteurs.
Les 323 réponses ont mis en avant plusieurs difficultés récurrentes : congestion routière, stationnement limité, manque de liaisons internes entre les communes et discontinuités sur certains itinéraires cyclables. Autant de sujets sur lesquels Terre de Camargue et ses partenaires travaillent pour apporter des réponses concrètes.

Le covoiturage à l'étude

En complément, la région Occitanie a proposé une micro-mission via l'agence régionale énergie climat (AREC) pour explorer les potentialités du covoiturage sur le territoire. Cette étape a permis d'identifier les publics et mieux cerner les besoins et les diverses solutions à mettre en place. ●

Terre de Camargue facilite les mobilités douces

Une halte vélo a été aménagée dans les locaux de la capitainerie à l'entrée du Grau-du-Roi. Les cyclistes peuvent y déposer vélo et bagages, recharger leur batterie, bénéficier d'un point d'eau et disposer d'un kit de réparation. La halte vélo est accessible 24h/24 via l'application mobile « La ruche à vélo » : *urlr.me/DuajYq*, à partir de 2 € les 24h.

À noter que la capitainerie d'Aigues-Mortes labellisée « Accueil vélo » met à disposition des cyclistes, aux heures d'ouverture, kit de réparation et point d'eau.

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA)

Réduisons nos déchets et préparons l'avenir !

La Communauté de communes Terre de Camargue s'engage pour la protection des ressources et la préservation de l'environnement : les élus ont adopté, en conseil communautaire du jeudi 11 décembre 2025, le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) pour la période 2025-2031. Fruit d'un travail collectif et participatif, ce plan fixe la feuille de route du territoire pour six ans : compostage, réemploi, lutte contre le gaspillage etc. Les solutions sont à portée de main et chacun peut agir à son niveau.

Les programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés sont des outils de planification qui visent à coordonner les actions des pouvoirs publics et des organismes privés pour prévenir et gérer les déchets ménagers et assimilés. Ces documents stratégiques fixent les objectifs, quantitatifs et qualitatifs et les actions concrètes mises en place pour les atteindre. Ils sont la déclinaison locale et territoriale des obligations liées à la prévention des déchets (article L541-15-1 du Code de l'environnement).

Une élaboration concertée

Terre de Camargue a été accompagnée dans l'écriture du programme par le bureau d'étude Verdicité qui a réalisé un diagnostic sur l'ensemble du territoire. À la suite de différentes concertations avec les partenaires institutionnels (ADEME, Région etc), les élus, les acteurs et les associations locales de la prévention et de la gestion des déchets du territoire, le projet a fait l'objet d'une consultation publique avant d'être soumis au vote.

Des objectifs ambitieux et des actions concrètes

Chaque habitant de Terre de Camargue produit plus de 620 kilos de déchets par an.

Objectif : – 13 % de déchets !

Les 7 axes stratégiques du PLPDMA

L'objectif est de réduire de 13 % la quantité de déchets d'ici 2031, soit 83 kilos de moins par habitant. Grâce au PLPDMA, Terre de Camargue va mettre en place tout un programme d'actions coordonnées, encourager les bonnes pratiques, lutter contre le gaspillage, favoriser le recyclage, amplifier le compostage, développer le réemploi… Le programme qui se compose de 7 axes, déclinés en 13 actions sera mis en œuvre dès 2026.

La réduction des déchets s'inscrit dans une démarche globale de protection de l'environnement en lien avec la transition écologique et le plan Climat. Un challenge qui doit tous nous mobiliser !

Un territoire caractérisé par la saisonnalité et la densité de l'habitat

Chaque année, plus de 26 000 tonnes de déchets sont collectées sur les trois communes d'Aigues-Mortes, du Grau-du-Roi et de Saint-Laurent-d'Aigouze. Cela représente 627 kg par habitant, contre 544 kg en moyenne en France. Cet écart s'explique par la nature même du territoire : un fort poids du tourisme, une saison estivale très dense, des logements collectifs où le tri et le compostage sont parfois plus complexes à mettre en œuvre.

Bon à savoir

Le syndicat Pic et Étang et Suez France proposent aux particuliers un service gratuit de broyage de végétaux à domicile.
Prenez rendez-vous : 04 30 00 20 03

Objectifs : réduire les déchets de 20 % par foyer et de 50 % le gaspillage alimentaire.

RÉDUIRE LES BIODÉCHETS

Les biodéchets représentent plus d'un tiers du contenu de nos poubelles de déchets envoyés à l'incinération. Terre de Camargue amplifiera le développement du compostage individuel et collectif : 60 sites partagés sur les domaines public et privé sont prévus d'ici 2031. Des composteurs gratuits continueront à être distribués aux particuliers, et des animations pédagogiques seront proposées dans les quartiers.

Un effort particulier sera fait concernant la lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective, avec un état des lieux et un plan d'actions.

Les déchets verts constituent également une part importante des apports en déchèteries et représentent un flux coûteux en collecte, transport et traitement. Terre de Camargue va favoriser la pratique du broyage en proposant, en partenariat avec le SMPE, des opérations de broyage de végétaux à domicile et en apportant un soutien financier pour l'acquisition de matériel.

RÉDUIRE LES EMBALLAGES

L'opération « Foyers témoins », prévue dès 2027, proposera à des familles volontaires d'expérimenter sur une période donnée la règle des « 5 R » (Refuser, Réduire, Réutiliser, Réparer, Recycler). L'accent sera également porté sur la diminution du gaspillage alimentaire. Les participants seront sensibilisés, recevront des outils pratiques et partageront leurs retours d'expérience. Cette opération permettra de mesurer concrètement les quantités d'emballages évitées et de valoriser des solutions reproductibles à l'échelle du territoire.

AUGMENTER LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS

Une part importante des objets déposés en déchèterie ou jetés pourrait encore servir. Certains sont orientés vers des filières de démantèlement alors qu'ils pourraient être donnés ou réemployés.

Des zones de réemploi seront mises à disposition dans les déchèteries et les gardiens seront formés à l'identification du potentiel de réemploi des objets.

En parallèle Terre de Camargue accompagnera l'organisation de «repair cafés» ; des ateliers conviviaux où habitants et bénévoles réparateurs se retrouveront pour donner une seconde vie à des appareils, textiles, vélos ou petits objets.

ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Festivals, fêtes votives ou encore salons, le territoire est riche d'événements qui marquent son dynamisme mais qui génèrent aussi quantité de déchets. Leur réduction et leur gestion responsable constituent un enjeu environnemental et d'image.

La collectivité accompagnera les organisateurs avec une charte d'engagement, visant à limiter les déchets produits et le prêt de matériel réutilisable via le SMEPE. L'objectif est d'accompagner 100 événements en 6 ans.

En interne, la communauté de communes et les communes renforceront le travail engagé en faveur d'une démarche éco-responsable.

UTILISER LES INSTRUMENTS ÉCONOMIQUES POUR FAVORISER LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Les professionnels génèrent une part importante des déchets collectés sur le territoire. Une meilleure connaissance de leurs pratiques, une responsabilisation sur la quantité des déchets qu'ils génèrent et un accompagnement adapté sont nécessaires pour optimiser la gestion de ce flux, favoriser le tri à la source et réduire les tonnages orientés vers l'élimination.

Les commerçants et artisans bénéficieront d'un accompagnement personnalisé pour réduire leurs déchets.

SENSIBILISER LES USAGERS À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

L'éducation et la sensibilisation à l'environnement sont au cœur du dispositif.

Il s'agit de toucher le grand public, à l'occasion d'événements locaux et nationaux, les scolaires au travers d'animations mais aussi d'impliquer les agents d'accueil touristique par le biais de formations.

RÉDUIRE LES DÉCHETS « DE LA TERRE À LA MER »

Terre de Camargue, soucieuse de préserver la qualité de son littoral et de ses ports, souhaite engager une démarche de sensibilisation spécifique auprès des plaisanciers. Elle mettra en œuvre un plan de communication dédié, visant à promouvoir les éco-gestes à adopter en mer et à quai. L'objectif est de réduire les *impacts environnementaux liés aux activités nautiques et de favoriser une plaisance plus responsable.*

À nous de jouer !

S'équiper d'un composteur, devenir référent d'une aire de compostage, proposer un atelier de réparation, limiter l'achat d'emballages, utiliser des produits réutilisables, acheter ou louer un broyeur à végétaux, etc. Chacun peut contribuer à la réduction des déchets. Chaque geste compte !

+ D'INFOS : prevention.dechet@terredecamargue.fr
www.terredecamargue.fr

Déchèteries : nouvelles dispositions d'accès

Il est rappelé que l'accès aux déchèteries du territoire est strictement réservé aux habitants de Terre de Camargue ainsi qu'aux propriétaires de résidence secondaire. À compter du 1er janvier 2026, l'entrée sur les sites sera conditionnée à la présentation d'un justificatif de domicile.

Pourquoi cette évolution ?

Dans un contexte de hausse continue des coûts de traitement des déchets, cette mesure vise à garantir une utilisation équitable du service public de gestion des déchets. En effet, les déchèteries sont financées par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) acquittée par les habitants du territoire. Il paraît donc légitime de réserver l'accès à ceux qui contribuent à son financement. Pour rappel, les usagers du territoire ont accès aux sites des 3 communes.
Par ailleurs, ce type de dispositif déjà en vigueur dans plusieurs collectivités voisines a démontré son efficacité : une maîtrise des coûts, une amélioration des conditions d'accueil, une fluidification de la circulation et une meilleure disponibilité des agents.

+ D'INFOS **https://www.terredecamargue.fr/vivre-ici/dechets/dechetteries-points-propres-et-plateformes-compostage/**

Renforcer nos digues pour protéger le territoire

Compétence obligatoire depuis 2018, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est au cœur des enjeux territoriaux en Terre de Camargue. Les actions sont coordonnées en concertation avec les établissements publics territoriaux de bassin (EPTB) Vidourle, Vistre Vistrenque et le SYMADREM. En 2025, d'importants travaux ont été menés sur les digues du Vidourle pour sécuriser les zones habitées et améliorer le fonctionnement hydraulique d'un territoire exposé aux crues et au changement climatique.

Des travaux essentiels sur les digues du Vidourle en 2025

Sur la basse vallée du Vidourle, plusieurs secteurs ont été identifiés comme sensibles : ouvrages anciens fragilisés, vannes martellières, structures vieillissantes ou encore dégradations dues aux terriers d'animaux fouisseurs.
Pour sécuriser ces points critiques, un chantier d'ampleur a été mené cette année sous la maîtrise d'ouvrage de l'EPTB Vidourle.

Les travaux ont consisté à reprendre intégralement la digue, la reprofiler et la compacter par couches successives, élargir l'ouvrage, puis poser un grillage anti-fouisseurs sur les talus.

Une mission au service de la sécurité et du vivant

Au-delà des travaux, la GEMAPI comprend quatre missions essentielles :

- entretien des cours d'eau et roubines,
- prévention des inondations et gestion des ouvrages,
- aménagement des bassins versants,
- protection et restauration des milieux aquatiques.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le territoire de Terre de Camargue est concerné par trois bassins versants : celui du Vidourle, celui du Vistre et celui du Rhône. Deux d'entre eux, le Vidourle et le Vistre, ont leur embouchure sur notre territoire. Celle du Rhône est située en bordure de notre territoire aux Saintes-Maries-de-la-Mer.

Budget alloué à la GEMAPI

La taxe a été instaurée en 2021
Dépense annuelle 2024 : 640 000 € TTC
Dépense annuelle 2025 : 836 000 € TTC

Les chiffres clés du chantier

- Saint-Laurent-d'Aigouze : 420 m de digue confortés = 186 000 € TTC
- Aigues-Mortes : 30 m traités = 64 000 € TTC
- Coût total de l'opération : 250 000 € TTC
- Financement : 80 % État (Fonds Vert) et 20 % EPTB Vidourle (via taxe GEMAPI des EPCI du bassin versant)
- Réalisation : Guintoli / Maîtrise d'ouvrage : EPTB Vidourle / Maîtrise d'œuvre : Suez Ingénierie / Sécurité : Préco

Chantiers hydrauliques : moderniser et sécuriser nos réseaux

En 2025, la Communauté de communes Terre de Camargue a poursuivi un vaste programme de modernisation de ses réseaux d'eau et d'assainissement.

Du renouvellement d'une canalisation stratégique sous la ViaRhôna aux mises à niveau réalisées au Grau-du-Roi, ces travaux visent à sécuriser la collecte des effluents, améliorer l'alimentation en eau potable et accompagner les projets d'aménagement urbains aux côtés des communes.

ViaRhôna : un chantier emblématique

Entre Aigues-Mortes et Le Grau-du-Roi, une canalisation vieillissante sous la ViaRhôna entraînait infiltrations et fragilités. Terre de Camargue a renouvelé 2,5 km de réseau entre janvier et mai 2025. Une sauterelle aérienne de 1,3 km a permis de déposer l'ancienne conduite tout en maintenant le service. L'opération (2,13 M€ HT), inscrite dans le schéma directeur d'assainissement, a été distinguée aux Victoires de l'investissement local du Gard 2025.

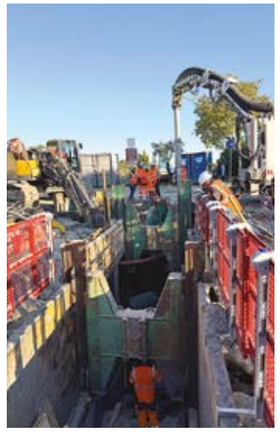

Grau-du-Roi : renouveler pour mieux desservir

Au Grau-du-Roi, plusieurs secteurs stratégiques ont fait l'objet de travaux coordonnés avec des réfections de voirie menées par la commune : quai du Général de Gaulle, quai du 19 Mars 1962 et rue Saint-Amour. Les réseaux d'eaux usées, d'eau potable et d'eaux pluviales ont été entièrement renouvelés pour un montant de 620 000 € HT. La fin des travaux est prévue en février 2026.

Mobilités douces et réseaux : un tandem gagnant

Au Grau-du-Roi, avenue Simone-Veil, Terre de Camargue a renouvelé les réseaux d'eau et d'assainissement, préalable indispensable aux futurs aménagements réalisés par la commune et la SPL 30. Entre le quai du 19 Mars 1962 et le boulevard Bastide, les travaux ont nécessité le remplacement de 115 m de canalisations d'eau potable, la pose de 90 m de conduites d'eaux usées en grès et l'installation de trois grilles d'engouffrement (montant : 330 000 € HT).

En bref : les autres chantiers 2025

Eau potable :
sécurisation de l'alimentation d'Aigues-Mortes (chemin de Corbières), création de réseaux neufs chemin du Vireventre, renouvellement rue des Arènes, poursuite du programme à Saint-Laurent-d'Aigouze.

Assainissement :
1,7 km de conduites posées au Grau-du-Roi ; 300 m de réseau neuf et 250 m de pluvial dans le quartier Simone-Veil ; étude de réutilisation des eaux usées traitées.

Eaux pluviales :
zones d'infiltration végétalisées boulevard Gambetta à Saint-Laurent-d'Aigouze, amélioration du réseau au Palais de la Mer et création d'un réseau rue des Arènes au Grau-du-Roi. À Aigues-Mortes, secteur Schumann, Strasbourg et Monnet : création d'un réseau de collecte gravitaire, installation de 22 grilles avaloirs et création d'un poste de relevage pluvial (2 x 100 m³/h).

Un chantier contraint en raison d'un encombrement souterrain, du maintien du service et du rabattement de nappe, mais géré avec maîtrise pour assurer la continuité du service.

GEMAPI :
entretien des berges du Vidourle et contrôle des 18 postes de relèvement communautaires.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Terre de Camargue gère :

- *218 km de réseau d'eau potable (rendement : 85,7 %)*
- *159,6 km de réseau d'eaux usées et 72 postes de refoulement*
- *93 km de conduites pluviales*
- *7,5 km de réseau d'eau brute*
- *621 installations d'assainissement non collectif*

Éducation au goût : apprendre à bien manger dès le plus jeune âge

À l'école comme à la maison, Terre de Camargue cultive le plaisir du goût et l'équilibre alimentaire.
Chaque jour, la cuisine centrale prépare plus de 1 300 repas pour les restaurants scolaires et le portage à domicile. Au-delà d'assurer une alimentation saine et équilibrée, les équipes cuisinent des produits locaux et de saison, choisis pour leur qualité et en lien avec les traditions.

Découvrir, goûter et apprendre : l'éveil au goût au cœur des menus

La Semaine du goût illustre cet engagement : menu 100 % local, sauté de porc de l'élevage Burgos, yaourts lozériens et 150 kg de butternuts épluchés à la main. Une réussite dans les assiettes et l'occasion de valoriser les producteurs locaux et le travail des cuisiniers.

La Camargue au menu

À l'occasion de la fête d'Aigues-Mortes, la cuisine centrale a mijoté une gardiane de taureau bio (160 kg de viande de la manade du mas de la Comtesse), servie aux enfants et aux seniors du portage à domicile.

Solidarité et gourmandise : «octobre rose» dans les assiettes…

1 200 beignets «Cœur Rose» ont permis de reverser 120 € à l'association Rose et Olivier «Les Roses du Gard», dégustés par les élèves et les aînés.

Bien manger à tout âge : une même exigence pour toutes les papilles

Repas équilibrés dans le respect des normes imposées à la restauration collective, 22 % de bio et près de 45 % de produits labellisés, produits locaux, préparations «maison», contenant 100 % compostables, repas végétarien hebdomadaire, etc. Une qualité constante, de l'école à la maison.

Projet Alimentaire Territorial
Projet reconnu par l'État
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le PAT : le moteur discret de l'éducation au goût

En Terre de Camargue, l'éducation au goût ne se limite pas aux assiettes : elle s'inscrit dans une démarche territoriale plus large, portée par le projet alimentaire territorial (PAT) Vidourle-Camargue.
https://www.petr-vidourlecamargue.fr

Ce programme rassemble collectivités, agriculteurs et acteurs locaux pour relocaliser l'alimentation et promouvoir des pratiques plus durables.

Concrètement, le PAT permet :

- d'augmenter la part de produits locaux, bio et de saison dans les menus des cantines,
- de soutenir des actions de sensibilisation auprès des enfants (Semaine du goût, ateliers «bien manger», découverte de produits),
- de garantir une alimentation saine tout en préservant l'environnement et les ressources,
- grâce au PAT, éduquer au goût, c'est aussi apprendre aux enfants d'où viennent les aliments, comment ils sont produits et pourquoi leur choix a du sens.

Petites villes de demain : un projet global pour les centres-ville

La Communauté de communes Terre de Camargue est engagée depuis 2021 aux côtés des communes d'Aigues-Mortes et du Grau-du-Roi, lauréates du programme «Petites villes de demain», pour améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants et des usagers.
Sur la base des diagnostics réalisés, des enjeux et des besoins identifiés et en complémentarité avec les dynamiques locales déjà engagées, elles ont bâti un projet global visant à renforcer leur fonction de centralité, leur attractivité et à redynamiser les centres-villes.

Décliné dans la convention cadre «Petites villes de demain» (PVD) et dans la convention d'opération de revitalisation du territoire (ORT) signées en décembre 2024, le projet comprend une centaine d'actions* dans différents domaines : l'habitat, le commerce, l'artisanat, l'emploi, le tourisme, les mobilités, les équipements et services, les espaces publics, le patrimoine, les paysages ou encore le vivre ensemble.
Il s'inscrit dans une dynamique résolument engagée en faveur de la transition écologique et du développement durable, en adéquation avec le projet de territoire et le plan Climat de la Communauté de communes Terre de Camargue.

Des partenaires mobilisés autour des communes et de Terre de Camargue

La mise en œuvre des actions est accompagnée par les partenaires signataires des conventions (État, région Occitanie, département du Gard, PETR Vidourle-Camargue, Etablissement Public Foncier Occitanie et Banque des Territoires), notamment via des aides et cofinancements en matière d'ingénierie et d'investissement, ainsi que par les partenaires associés au programme.
Plusieurs actions ont déjà été menées à bien, d'autres actions sont engagées ou à l'étude.

* + D'INFOS
https://www.terredecamargue.fr/ (rubrique : S'engager / PVD)
https://ville-legrauduroi.fr/
et https://ville-aigues-mortes.fr/

Petites villes de demain

Zoom sur

Quelques actions réalisées ou en cours en matière de mobilités, d'équipements et d'espaces publics

Afin de favoriser l'usage du vélo et l'accessibilité au centre-ville, une centaine d'arceaux de stationnement ont été installés en 2025 dans les remparts et à proximité immédiate.
Financement : commune et département du Gard

AIGUES-MORTES

- Installation d'arceaux vélos ●
- Désimperméabilisation et végétalisation des cours d'école ●
- Restauration de l'église Notre-Dame des Sablons ●
- Réfection des tribunes et pelouse du stade Maurice Fontaine ■
- Agrandissement et rénovation énergétique de l'office de tourisme et de l'hôtel de ville ●
- Création du parking Constance et aménagement du parking Mézy ●

Afin d'embellir le parcours marchand et de déambulation dans le centre ancien, une première opération de mise en peinture des rideaux de fer des commerces fermés de manière saisonnière a été réalisée en 2025.
Financement : commune

LE GRAU-DU-ROI

- Création de la nouvelle médiathèque intercommunale Ernest-Hemingway et de la salle Agora ● ■
- Mise en service de la navette urbaine électrique ■
- Opération « Mon beau rideau » ●
- Création d'une Maison médicale de garde ●
- Création d'une halte vélos ■
- Aménagement de l'allée Robert-Badinter, de l'avenue Simone-Veil et du pôle d'échanges multimodal autour de la gare ●
- Création d'un pôle petite enfance ●

Légende : ● Commune / ■ CCTC

Un pilotage partagé et des outils pour accompagner les projets

Le comité de pilotage «Petites villes de demain» / opération de revitalisation du territoire, co-présidé par les maires d'Aigues-Mortes et du Grau-du-Roi, réunit chaque année les élus et les partenaires pour superviser l'état d'avancement du programme et actualiser les plans d'action.
Depuis décembre 2024, la prise d'effet de l'ORT permet également aux habitants, acteurs locaux et collectivités de bénéficier de nouveaux dispositifs facilitant la mise en œuvre de leurs projets.

Les médiathèques ouvrent leurs portes aux jeunes lecteurs

Les trois médiathèques du réseau en Terre de Camargue réservent leurs jeudis aux classes du territoire. Dès 9h, élèves et enseignants franchissent les portes de ces lieux ressource pour une découverte ludique et pédagogique, pensée comme une véritable aventure culturelle.

Une visite découverte façon chasse au trésor

La première rencontre avec la médiathèque prend la forme d'une chasse au trésor d'une heure. À travers les différents espaces, les enfants partent à la découverte des ressources disponibles : livres, musique, cinéma, jeux de société, etc. Cette approche ludique permet aux jeunes usagers de s'approprier les lieux tout en comprenant l'organisation et le fonctionnement d'une médiathèque.
L'objectif : donner envie de revenir et faire de ce lieu un espace familier, accessible à tous.

Une offre sur mesure pour les enseignants

Tout au long de l'année scolaire, les médiathécaires proposent différents services adaptés aux projets pédagogiques des enseignants. Les accueils de classes permettent une première immersion dans l'univers de la lecture et de la culture. Les valises thématiques, empruntables pour un trimestre entier, offrent aux classes une sélection d'ouvrages autour de thématiques variées : émotions, théâtre, vivre ensemble, jardin et potager, bande dessinée, etc.

Les séances de prêt de livres combinent lectures partagées et emprunts réguliers. Des temps sont également proposés pour la découverte de jeux de société sur la base d'une sélection faite par les bibliothécaires ou co-construite avec les enseignants.
Pour les projets de classe spécifiques, des séances sur mesure sont créées en concertation avec les équipes pédagogiques. Enfin, les visites d'expositions s'inscrivent dans la programmation culturelle du réseau et enrichissent l'offre proposée aux scolaires.

Développer l'esprit critique et l'autonomie

Au cœur de la mission de service public des médiathèques en Terre de Camargue : accueillir chaque enfant, lui faire découvrir la diversité culturelle et développer son esprit critique, sa créativité et son autonomie. Ces objectifs s'inscrivent dans une démarche d'éducation artistique et culturelle, accessible à tous les jeunes du territoire.

Un réseau culturel dynamique

Au-delà de l'accueil scolaire, les médiathèques en Terre de Camargue proposent une programmation culturelle riche pour tous les publics : rencontres avec des auteurs, ateliers d'écriture, spectacles, expositions et ateliers thématiques. En collaboration étroite avec les associations locales et les acteurs socio-culturels du territoire, elles contribuent à faire vivre un réseau culturel dynamique et accessible.

Les jeudis des scolaires en chiffres

De janvier à décembre 2025 :
- 264 séances réparties sur 36 journées soit 73 classes accueillies

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le réseau des médiathèques propose aussi tout un bouquet de ressources numériques, presse en ligne, formations, films, musique, etc. Accessibles 24h/24 depuis chez soi !

+ D'INFOS
https://www.terredecamargue.fr/vivre-ici/mediatheques/

Une étape décisive pour les équipements sportifs du Bourgidou et Maurice Fontaine en 2025

Entre la rénovation de la tribune du terrain d'honneur du stade Maurice Fontaine et la transformation du terrain annexe du Bourgidou en terrain synthétique, 2025 marque une année clé pour la modernisation du pôle sportif intercommunal d'Aigues-Mortes. À la clé : des installations plus sûres, plus confortables et accessibles pour les clubs, les scolaires et l'ensemble des usagers.

Une tribune rénovée pour le terrain d'honneur Maurice Fontaine

Le chantier de rénovation de la tribune a débuté mi-juillet, avec plusieurs interventions techniques : décapage complet de la charpente, remise en peinture, dépose puis repose de la couverture. Ces travaux, achevés mi-décembre, améliorent désormais durablement la sécurité du public et le confort des spectateurs.

Un terrain synthétique au complexe du Bourgidou

Lancée fin septembre, la transformation du terrain annexe en terrain synthétique s'est déroulée en trois étapes : terrassements, réseaux, puis pose du revêtement. Tout récemment livré, le nouveau terrain est à la fois éco-responsable (revêtement recyclable) et confortable pour les joueurs.

Une modernisation inscrite dans la durée

Ces chantiers s'inscrivent dans un souci d'amélioration continue avec par exemple la rénovation du plateau omnisports en 2020 ou la modernisation de l'éclairage en 2023.

Et quid du complexe Aqua Camargue ?

Aqua Camargue a bénéficié cet été d'une réfection de l'étanchéité des bassins sportif et ludique, avec reprise des margelles et joints. Les bassins ont rouvert le 28 juillet. L'espace détente est resté accessible durant les travaux.

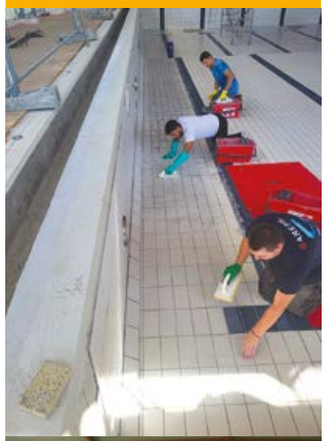

Parole de l'opposition

En cette fin d'année, nous, élus d'opposition, tenons à réaffirmer notre engagement pour une gestion transparente et équilibrée de notre territoire. Nous soutenons activement la réalisation du terrain de football synthétique au Grau-du-Roi, projet essentiel pour la jeunesse et la cohésion sociale.

Notre vigilance reste entière sur la question du bien-être au travail, alors que des enquêtes sont en cours au sein de l'établissement. Les conditions de travail des agents doivent être une priorité absolue.

Par ailleurs, la provision de 900 000 € pour contentieux liée à la médiathèque du Grau-du-Roi interroge : quelles sont les responsabilités et les conséquences pour les contribuables ?

En 2026, nous aspirons à un changement de gouvernance pour redonner confiance et efficacité à l'action publique. Nous vous adressons nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année, avec l'espoir d'un avenir plus serein et plus juste pour tous.

Nos élus communautaires présenteront leurs vœux à la population le 22 janvier à 18h30. Pour connaitre le lieu ou pour tout autres questions, contactez-nous à contact@legrau.fr.

Charly CRESPE et Corinne PIMIENTO.

INFOS PRATIQUES

SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRE DE CAMARGUE

13 rue du Port - 30220 Aigues-Mortes.
04 66 73 91 20 - accueil@terredecamargue.fr
Du lundi au jeudi : 8h-12h / 13 h 30 -17 h 30
Vendredi : 8h-12h

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

Terre de Camargue et France Rénov' accompagnent vos projets de **rénovation énergétique**

Permanence 1er et 3e mercredi du mois :
I Aigues-Mortes : de 9h à 12h
Siège de la C. C Terre de Camargue
I Le Grau du Roi : de 13h30 à 16h30
Mairie du Grau du Roi

Prise de rendez-vous sur :
www.les-caue-occitanie.fr/gard
Conseils téléphoniques :
04 66 70 98 58

DÉCHETS

Service Environnement
(collecte des déchets, commande de bacs, de composteurs...)

0 800 004 227 Service & appel gratuits

Collecte des encombrants
Uniquement sur rendez-vous auprès du service Environnement : numéro gratuit ci-dessus.

Déchèteries
- Déchèterie du Bosquet
  Aigues-Mortes, 06 82 39 15 14
- Déchèterie de l'Espiguette
  Le Grau-du-Roi, 06 89 32 08 46
- Déchèterie des Charretiers
  St-Laurent-d'Aigouze, 06 89 32 08 42
- Point propre port de pêche
  Le Grau-du-Roi, 06 80 87 25 40
- Point propre Port-Camargue
  Le Grau-du-Roi, 06 88 35 00 57
- Plateforme de compostage
  L'Espiguette, Le Grau-du-Roi

Horaires sur www.terredecamargue.fr

EAU, ASSAINISSEMENT

Service clientèle
09 77 40 84 08 (appel non surtaxé)
www.toutsurmoneau.fr

Urgence eau/assainissement
09 77 40 11 39 (appel non surtaxé)

RESTAURATION SCOLAIRE

- **Aigues-Mortes :**
  Ch. Gros, 04 66 53 83 13
  H. Séverin, 04 66 88 45 83
- **Le Grau-du-Roi :**
  Repausset et Deleuze, 04 66 51 11 92
  Tabarly, 06 72 99 31 64
- **St-Laurent-d'Aigouze :**
  C. Dusfourd, 06 79 77 36 27
- **Cuisine centrale :**
  cuisine.centrale@terredecamargue.fr

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Accompagnement des entreprises :
04 66 73 93 15
Même ouverture que le siège.

SERVICE EMPLOI

13 rue du Port, Aigues-Mortes. 04 66 53 61 38.
emploi@terredecamargue.fr
Même ouverture que le siège.

PISCINE AQUA CAMARGUE

Avenue de Dossenheim, Le Grau-du-Roi
04 66 35 74 89
Horaires sur www.terredecamargue.fr

MÉDIATHÈQUES INTERCOMMUNALES

- **André-Chamson, Aigues-Mortes :**
  Rue N. Lasserre, 04 66 53 68 16
- **Ernest-Hemingway, Le Grau-du-Roi :**
  Allée Robert-Badinter, 04 66 53 04 63
- **Liliane-Granier, St-Laurent-d'Aigouze :**
  Rue Folco de Baroncelli, 04 66 53 90 51
  Horaires sur terredecamargue.fr

TOURISME

Office de tourisme Terre de Camargue
Bd Gambetta, Saint-Laurent-d'Aigouze
04 66 77 22 31
tourisme@terredecamargue.fr
www.tourisme-saint-laurent-daigouze.fr

CAPITAINERIE

27 quai des Croisades, Aigues-Mortes
04 66 73 91 35 / 06 19 96 21 23
Horaires sur www.terredecamargue.fr

Toute l'actu sur **terredecamargue.fr**

Suivez-nous sur **Facebook** @CCTerredecamargue

Suivez-nous sur **Instagram** @terre_de_camargue

Suivez-nous sur **LinkedIn** @communauté de commune terre de camargue

LE COUP DE CŒUR

Le canal du Rhône à Sète

Il serpente en silence entre les marais, les roselières et les remparts : le canal du Rhône à Sète est l'un des plus beaux fils conducteurs du territoire. L'hiver lui donne une ambiance particulière, plus calme, plus douce, presque confidentielle. Une escapade idéale pour redécouvrir Terre de Camargue au rythme de l'eau.

Un lien naturel entre nos trois communes

Reliant nos trois communes au fil de l'eau, le canal traverse le territoire en offrant l'une des plus belles balades hivernales. En partant d'Aigues-Mortes, le canal longe les murailles, puis s'évade vers les roubines, les prés salés, les mas et les tamaris secoués par le vent marin.

La magie des saisons le long du canal

Ici, les saisons ne se ressemblent jamais : brumes du matin, hérons immobiles, éclats de soleil sur l'eau, silhouettes des barques de pêcheurs... Au détour d'un méandre, le paysage s'ouvre sur les grandes étendues camarguaises. On y croise les péniches lentes, les cyclistes sur la ViaRhôna, les oiseaux en migration qui trouvent refuge dans les roselières. Un patrimoine naturel fragile et magnifique, à portée de pas ou de pédales.

Un voyage entre histoire et patrimoine

Flâner le long du canal, c'est aussi voyager dans l'histoire : celle du commerce du sel, des mariniers, des passages vers Sète et le Rhône, des écluses et des portes du Vidourle, gardiennes du territoire en cas de crue.

Une balade simple pour le plaisir de prendre son temps

Une promenade accessible à tous, qui offre ce que la Camargue a de plus précieux : du temps, de la lumière et un souffle de liberté.

BON À SAVOIR

Une nouvelle voie praticable relie Aigues-Mortes à la Grande-Motte et à la voie verte de Lunel, en partenariat avec Voies navigables de France (VNF) et le département du Gard. Elle permet de prolonger la balade vers de nouveaux itinéraires doux et de découvrir le territoire à vélo en toute sécurité.

BALADE EN TERRE DE CAMARGUE

Le long du canal d'Aigues-Mortes au Grau-du-Roi

Un parcours simple et agréable le long du canal du Rhône à Sète, entre remparts, roselières et paysages camarguais. Un repère facile pour démarrer : le pont Rouge, qui marque l'entrée d'Aigues-Mortes lorsqu'on arrive depuis Saint-Laurent-d'Aigouze. L'hiver offre une lumière exceptionnelle pour marcher ou pédaler en toute tranquillité jusqu'au Grau-du-Roi.

Distance : 7 km (aller simple)
Durée : 2 h à pied
Niveau : très facile
Départ conseillé : Aigues-Mortes, pont Rouge
Points d'intérêt : roselières, oiseaux, remparts, embarcations de plaisance et ouvrages hydrauliques.

À VOIR :
- Les barges et péniches qui transitent lentement
- Les oiseaux hivernants abrités dans les roselières
- Les petites cabanes et ouvrages du canal
- Les jeux de lumière sur les étendues d'eau calmes

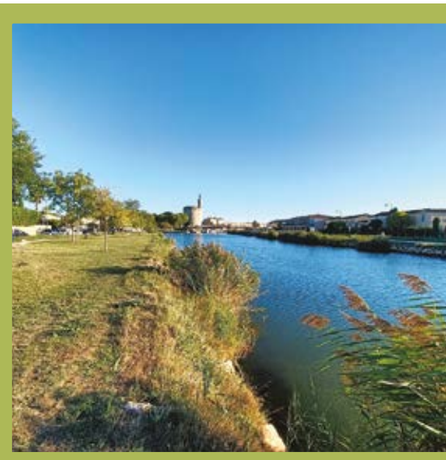

Agenda : les temps forts « de l'hiver »

www.terredecamargue.fr/vivre-ici/mediatheques/

JANVIER

NUITS DE LA LECTURE
Du 21 au 25 janvier
Thème 2026 : Villes et campagne
Spectacle, atelier, rencontre d'auteur, soirée jeux, contes...
Dans les 3 médiathèques

AIGUES-MORTES

NOËL EN CAMARGUE
Jusqu'au 4 janvier

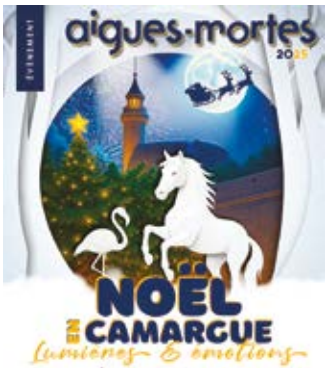

LE GRAU-DU-ROI

1ER BAIN DE L'ANNÉE
Rotary club
4 janvier de 10h à 18h
Plage du centre-ville
Bd Maréchal-Juin

SAINT-LAURENT D'AIGOUZE

ENCIERROS D'HIVER
1er et 11 janvier à 14h30
Bd Alexandra David-Néel

VOYAGE PASTEL À DEUX PIANOS
Frédéric Ivassich
10 janvier à 18h
Salle Vincent-Scotto

WEEK-END THÉÂTRE
Cie Sud et jardin
17 et 18 janvier
Salle Vincent-Scotto

FÉVRIER

JOURNÉE CARNAVAL
18 février de 10h à 16h
Contes et maquillage
Dans les 3 médiathèques

AUTOUR DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES
Du 24 février au 11 mars
Exposition, spectacles, atelier, quiz, soirée jeux...
Dans les 3 médiathèques

AIGUES-MORTES

SOIRÉE SAINT-VALENTIN
14 février
Cinéma municipal Marcel-Pagnol

EXPOSITION PHOTOS
Regards d'Aigues-Mortes
Du 21 février au 1er mars
Chapelle des Capucins

FÊTE D'HIVER
28 février et 1er mars
Week-end taurin

SAINT-LAURENT D'AIGOUZE

SOIRÉE CHANTANTE
Chorale Les Mankapad'r
7 février
Salle Vincent-Scotto

REPAS SPECTACLE
Club taurin Lou Bandot
21 février à 19h
Salle Vincent-Scotto

SOIRÉE CAMARGUE
Péniche Rosa Bonheur sur Seine, Paris, port des Invalides
25 février à partir de 18h30
Promotion de la Camargue, son terroir, sa culture, ses traditions

MARS

PRINTEMPS DES POÈTES
Du 14 au 31 mars
Exposition, spectacle, projection concert...
Médiathèques Ernest-Hemingway et André-Chamson

AIGUES-MORTES

SEMAINE DES DROITS DES FEMMES
Du 7 au 11 mars

EXPO COLLECT'OFF
Du 7 au 18 mars
Chapelle des Capucins

FOULÉE DES REMPARTS
21 mars
Course à pied adultes et enfants
Info : 04 66 73 14 24

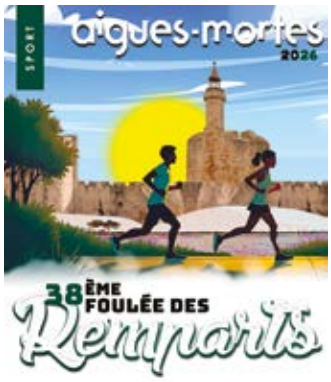

LE GRAU-DU-ROI

FORUM LITTORAL DE L'EMPLOI SAISONNIER
3 mars, de 14h30 à 18h30
Entrée gratuite, apportez vos CV !
Salle Agora
Allée Robert-Badinter

ABRIVADO DES PLAGES
7 mars à 11h
Plage du Boucanet

SOIRÉE DE LA FEMME
7 mars
Dans le cadre de la semaine des droits des femmes du 3 au 8 mars
Casino Flamingo

AVRIL

TOUS AU COMPOST
Du 30 mars au 12 avril
Distribution de compost, animations, stands d'information...

AIGUES-MORTES

PRINTEMPS EN CAMARGUE
Du 11 et 12 avril
Animations, jeux, ciné...

LE GRAU-DU-ROI

LES NAUTIQUES
Du 3 au 6 avril
Le plus grand salon du bateau neuf et d'occasion en Méditerranée
Quai d'honneur, Port Camargue

LES GRAULINADES
11 avril de 10h à 18h
Fête du patrimoine culinaire
Parking plagette,
Rue du Vidourle

PLUS D'INFOS SUR LES ÉVÉNEMENTS : www.ville-aigues-mortes.fr, www.ville-legrauduroi.fr, www.ville-saint-laurent-daigouze.fr, www.terredecamargue.fr **et réseaux sociaux**